

Etat des lieux de l'accueil de l'enfance en Suisse romande

Premières perspectives

Une rencontre du Conseil stratégique de *pro enfance* a été organisée à Yverdon-les-Bains le 10 novembre 2016 afin d'identifier les points de convergence à porter au niveau national et de définir la suite du processus de l'état des lieux suisse romand de l'accueil de l'enfance. Vingt-huit membres du Conseil stratégique de l'Association ont participé à cette table ronde. Ces derniers représentent les six cantons romands, les institutions de la petite enfance, le domaine parascolaire et l'accueil familial de jour.

Les échanges modérés par Marianne Zogmal, présidente de *pro enfance* se sont basés sur les premières conclusions ressorties lors des rencontres coordonnées par *pro enfance* dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Vaud et Valais. Les attentes du canton du Jura ont été intégrées dans un deuxième temps dans la mesure où une rencontre y a été fixée ultérieurement. Les perspectives découlant de cette table ronde du 10 novembre correspondent toutefois aussi aux axes mis en exergue par le canton du Jura.

Le présent document met en évidence, ci-après, les quatre thématiques qui ont été abordées sous la forme de « World café » lors de cette rencontre : le rôle des missions de l'accueil de l'enfance, les systèmes de formation, les conditions nécessaires pour mener les missions et les systèmes de gouvernance. Il met également en avant des pistes d'action évoquées pour mettre en œuvre les premières perspectives définies collectivement. En dernier lieu, ce document relate une première synthèse découlant de ce processus.

Durant les rencontres cantonales, il a clairement été admis que les missions de l'accueil de l'enfance ne se limitent pas à la conciliation entre vie familiale et professionnelle. De ce fait, il a été proposé de réfléchir aux démarches concrètes pour mieux faire reconnaître les rôles du champ au niveau local, cantonal et fédéral. Par ailleurs, tout le monde s'étant mis d'accord sur l'importance de la formation pour professionnaliser le champ, la réflexion a porté plus spécifiquement sur la question « Quelle est la vision sur le *comment* soutenir un tel processus de professionnalisation ? ». Concernant les systèmes de gouvernance et les contextes de travail pour mener les missions de l'accueil de l'enfance, les participantes et les participants ont été amenés à clarifier les enjeux pour une association romande, notamment en ce qui concerne les contributions possibles de *pro enfance*.

Dès lors qu'un groupe d'experts sur les systèmes de financement sera mis sur pied en 2017, à la demande du Conseil stratégique de *pro enfance*, les questions s'y rattachant n'ont pas été abordées dans le cadre de cette table ronde.

1 Points de convergence à porter au niveau national

Missions de l'accueil de l'enfance – Rapportrice Annette Wicht

Quelles démarches sont à mettre en œuvre pour contribuer à une prise en compte des différentes missions de l'accueil de l'enfance en vue d'une politique publique cohérente ?

- Rendre visibles les missions et leurs apports lors de manifestations, conférences ou assemblées.
- Effectuer du travail du lobbying auprès des communes, des cantons et de la Confédération.
Entreprendre des contacts personnalisés avec les politiciens et politiciennes. Les inviter à visiter des structures d'accueil, à participer à des assemblées générales, etc.

- Elaborer un **discours commun** (argumentaire) sur les missions et les apports des structures d'accueil de l'enfance en ne se focalisant pas uniquement sur la mission de conciliation travail-famille, mais aussi sur les missions éducative, d'intégration et de cohésion sociale, d'égalité des chances.
- Rassembler et faire connaître les études scientifiques existantes sur les apports socio-éducatifs de l'accueil de l'enfance, en se référant aussi aux études menées en Suisse alémanique, puis envisager éventuellement de nouvelles études.

Systèmes de formations - Rapportrice Annelise Spack

Par quelles mesures est-il possible de renforcer les processus de professionnalisation pour les trois modalités d'accueil ?

- Etre attentif au niveau romand pour que le métier de l'éducation de l'enfance n'éclate pas et que les parcours de formation ne se dirigent pas vers la tâche (former le personnel à un métier et non en fonction de missions dissociées d'un tout). Un positionnement de *pro enfance* dans ce sens apparaît nécessaire.
- Se préoccuper des types de formation continue (notamment en termes de contenu), tout en renforçant la légitimité de la formation continue sur le plan politique.
- Renforcer au niveau de la formation la question de la construction des équipes pluridisciplinaires au sein des structures, en y incluant la place des directions et celle de leur formation.
- Mettre en lien l'élargissement de la complexité des missions de manière à adapter l'offre de formation en conséquence.
- Renforcer la recherche afin de documenter la complexité des missions et de documenter les compétences nécessaires à la profession – en collaboration avec les associations de professionnels et les lieux de formation.
- Construire une vision commune de l'enfant : le recours à une approche similaire dans le cadre de la formation participe à améliorer la collaboration entre les professionnel-le-s.

Systèmes de gouvernance - Rapportrice Barbara Mali de Kerchove

Quels sont les objectifs et les priorités de *pro enfance* concernant un système de gouvernance professionnalisé ? Quelles démarches sont à mettre en œuvre pour les réaliser ?

- Le paysage organisationnel romand est très diversifié. L'émergence de grands axes communs est plébiscitée.
- Prolonger l'étude sur les directions de la petite enfance (commanditée par l'ARDIPE et éditée par *pro enfance*) pour mettre en lumière l'évolution des missions déjà opérées dans la pratique, et faire apparaître les exigences de compétences qui en découlent aujourd'hui pour diriger une structure et être un décideur en matière d'accueil de l'enfance.
- Recenser les modèles de gouvernance pour chaque canton : Quelles sont les compétences des différents niveaux décisionnels ? Quelles concertations entre les différents types d'accueil ? Quelle est la place des institutions et des acteurs privés ? Existe-t-il ou non des lieux de concertation entre les différents niveaux décisionnels ? Quels impacts, en termes quantitatifs et qualitatifs, sur les prestations offertes aux enfants et aux familles ? Quels en sont les avantages et les inconvénients ? Quels en sont les coûts et les bénéfices ?

Conditions de travail nécessaires pour mener les missions - Rapportrice Sophie Demaux

Comment identifier les objectifs et les priorités de *pro enfance* ? Quelles démarches sont à mettre en place pour les réaliser ?

- Assurer une qualité de l'accueil répondant aux besoins de tous les enfants.
- Mettre en place des démarches de soutien pédagogique (extérieures et internes aux structures) pour pérenniser le personnel et offrir des possibilités de carrière.
- Définir des cibles de compétences et de formation nécessaires au champ d'action.
- Parvenir à la reconnaissance des directions et des fonctions éducatives.
- Réaliser/définir des recommandations en termes de qualité afin de mettre en œuvre des conditions de travail adéquates.

2 Discussion générale sur les quatre thématiques abordées

Toutes les problématiques sont transversales. Celles-ci sont parfois abordées différemment (avec d'autres mots ou sous des angles complémentaires). La formation est, par exemple, une thématique transversale qui implique de mettre en réseau les trois modalités de l'accueil et qui exige d'être mise en lien avec la recherche.

La discussion menée dans le cadre de cette table ronde est déjà documentée grâce aux synthèses publiées par *pro enfance*, suite aux rencontres organisées dans les cantons romands pour son état des lieux de l'accueil de l'enfance. Cette nouvelle culture de la documentation, sur ce qui s'est dit, est félicitée et encouragée.

3 Perspectives de mise en œuvre des points de convergence

Des perspectives de mise en œuvre des priorités ressorties ont été abordées dans le cadre de cette table ronde. Il s'agit principalement d'élaborer un argumentaire et de renforcer le réseau dans la perspective d'un système de politique intégré.

3.1 Elaboration d'un argumentaire

Il est nécessaire d'élaborer un argumentaire en vue de construire un discours commun. Celui-ci doit constituer une base détaillée et cohérente (un socle) pouvant être décliné en fonction du public (politiques/décideurs, grand public/parents, professionnel·le·s du champ y. c. milieux de la formation et scientifiques).

Concernant le contenu :

- Parvenir à des textes portant sur l'ensemble des missions de l'accueil de l'enfance. Celles-ci forment un tout. Plutôt que de valoriser les missions, mettre en avant les valeurs ajoutées des structures d'accueil. Aborder les conditions nécessaires à un accueil de qualité car le domaine est un atout pour autant que les prestations soient de qualité.
- Aborder l'universalité de l'accueil en valorisant la diversité des prestations de manière à éviter des craintes d'ingérence dans la sphère familiale. Cela implique également de mettre en avant les besoins de l'enfant et la question de la professionnalisation pour réaliser les missions.
- Percevoir les offres d'accueil dans un « système compétent » en référence aux travaux de Florence Pirard, en tenant compte des enjeux de professionnalisation, de santé au travail et de management.
- Montrer que l'accueil de l'enfance contribue à la cohésion sociale d'une communauté.

Pour le processus d'élaboration :

- Consulter les professionnel·le·s qui sont incontournables pour connaître les besoins de l'enfant.
- Affiner l'argumentaire au travers de consultations.
- Se poser également de la question de « Qui parle ? Qui porte le discours ? ». Est-ce que ce sont les enfants, les professionnel·le·s de l'accueil, les parents, les enseignants qui sont porteurs du discours ?
- Avoir des outils mettant en avant des principes de base et pouvant être déclinés en fonction des contextes cantonaux. Les compétences de gouvernance, par exemple, doivent pouvoir être adaptées en fonction des réalités régionales et cantonales.
- Ne pas entrer en concurrence avec le *Cadre d'orientation*. Dans la perspective de définir un texte fondateur et de le faire valider, poursuivre dans un premier temps en continuum avec la brochure sur la précarisation, éditée par *pro enfance*.
- Le Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE) et Partenaire enfance & Pédagogie (PEP) peuvent effectuer un travail de recueil de données. Inclure l'étude de la CLLPJ et se baser sur des rapports européens qui nomment la plus-value de l'accueil.

- Viser une démarche participative afin d'intégrer les voix multiples (études, points de vue d'acteurs de terrain, etc.). Il pourrait y avoir un mandat pour un groupe d'accompagnement. Y inclure la complexité du système suisse et intégrer une personne extérieure au domaine économique.

3.2 Mise en réseau

Mettre en réseau les acteurs en faisant circuler l'information :

- Informer via le site Internet.
- Associer les professionnel-le-s de terrain pour créer un effet multiplicateur.
- Aller au-delà des convaincus, tout en incluant les professionnel-le-s, pour créer un dialogue.
- Informer aussi au niveau régional.
- Utiliser des petits films (flash/tutoriels) ; se référer à des comics/artistes pour être décalé et avoir des effets artistiques ; utiliser l'humour, les BD. L'exposition élaborée pour l'Assemblée générale constitutive de *pro enfance* a connu un grand succès.
- Trouver un objet qui attire l'attention et qui pourrait être remis aux parents au travers des professionnel-le-s (voir par exemple l'autocollant édité par l'ARDIPE).
- Partager ce qui existe. Transmettre à *pro enfance* ce qui peut être exploité au plan local. Le CREDE propose de nombreux supports. L'eaje.ch met en avant des films et des témoignages dans l'idée d'accrocher les politiques.

Favoriser les rencontres :

- Continuer à aller dans les cantons afin de dépasser les tensions qui leur sont propres. Il est aussi intéressant que des personnes extérieures s'y rendent. Offrir un appui au gens du terrain.
- Mettre en réseau les recherches et les p professionnel-le-s, les instituts de recherche, le politique et les régions linguistiques.
- Avoir des lieux pour répondre aux questions des professionnel-le-s (offrir une position méta afin de leur permettre de prendre de la distance face à leur quotidien). L'offre actuelle, par exemple celle d'AvenirSocial, propose des possibilités de réflexion qui sont reconnues en tant que formation continue. Les professionnels étant surchargés, la formation continue est un moyen approprié pour permettre des rencontres entre les structures d'accueil. La filière ES propose tous les trois mois un carrefour de formation avec une attestation de travail à la clé (échanges certifiants). Le droit à la formation continue étant fortement remise en cause, il est nécessaire d'impulser une volonté politique (ne doit pas relever des décisions des directions).

3.3 Autres défis pour parvenir à système de politique intégré

- Avoir une influence au niveau Suisse en alimentant les relais possibles (Parlement fédéral, Commission de l'Enfance et de la Jeunesse, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales - COFF, Union des villes).
- Viser pour une première étape le niveau romand.
- Créer des lieux de concertation, la politique se déroulant de plus en plus à l'échelle des communes. Le Conseil stratégique de *pro enfance* répond à cette fonction, mais son existence ne suffit pas.
- Etre attentif à la tension entre la responsabilité individuelle des familles et responsabilité collective de l'accueil de l'enfance (sensible au niveau politique).
- Réfléchir à la pertinence d'un colloque scientifique de l'accueil de l'enfance en Suisse romande. Un tel concept n'a jamais existé en Suisse. Il permettrait de faire connaître des études alémaniques et inversement, ainsi que de proposer quelque chose Outre-Sarine. Inclure dans de tels colloques un message politique afin de rendre visible les perspectives romandes concernant l'accueil de l'enfance. Ceci pourrait se faire en collaboration avec le comité suisse de l'OMEP (Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire).
- Associer les professionnel-le-s pour favoriser les liens avec les enjeux de terrain.

4 Premières perspectives – Synthèse de la table ronde

Premièrement, il s'agit d'assurer l'accessibilité de l'offre d'accueil pour tous les enfants et leurs familles. Deuxièmement, les missions de l'accueil de l'enfance consistent à offrir aux enfants un accueil englobant le *care*, l'éducation et l'encouragement précoce, dans une perspective sociale et inclusive. Par conséquent, l'offre ne se limite pas à répondre aux besoins de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Troisièmement, la professionnalisation du champ est indissociable des exigences garantissant une qualité d'accueil et passe par une formation adéquate de l'ensemble du personnel de l'accueil de l'enfance (accueil préscolaire, parascolaire et accueil familial de jour).

Concernant la suite du processus, il est attendu de *pro enfance* de constituer une identité commune au travers d'un argumentaire, en rendant visible les métiers de l'accueil de l'enfance et en approfondissant en particulier les questions de gouvernance. Parallèlement un groupe d'experts se penchera dès 2017 sur les coûts et les modèles de financement du domaine.

En d'autres termes, les points forts à porter au niveau national sont les suivants :

- L'accessibilité de l'offre d'accueil pour tous les enfants et leurs familles.
- La pleine reconnaissance du rôle éducatif, intégratif et social de l'offre d'accueil.
- Les exigences de formation pour garantir la professionnalisation du domaine.